



UNION DES MÉTIERS ET DES INDUSTRIES DE L'HÔTELLERIE

Communiqué de presse
Vendredi 20 avril 2018

Partenariat UMIH - EDF pour accompagner les professionnels UMIH dans leur consommation énergétique

L'UMIH, Union des Métiers et des Industries de l'Hôtellerie, 1^{ère} organisation professionnelle du secteur de l'hôtellerie-restauration a renouvelé, le 17 avril 2018, son partenariat avec EDF, 1^{er} producteur et fournisseur d'électricité en France et en Europe afin **d'apporter de l'information et des offres adaptées à ses adhérents.**



Avec ce partenariat, EDF Entreprises s'engage à répondre aux questions sur l'énergie des adhérents UMIH et les conseiller pour qu'ils maîtrisent leur consommation énergétique. Des rencontres entre EDF et les fédérations départementales et régionales UMIH seront organisées afin de favoriser les initiatives locales. Les cafetiers, hôteliers, restaurateurs, exploitants d'établissement de nuit de l'UMIH pourront ainsi profiter d'offres adaptées et d'un accompagnement sur la bonne gestion de leur consommation énergétique.



« Réduire ses consommations d'énergie est un enjeu pour la planète et aussi un enjeu économique pour nos professionnels. Notre rôle, en tant qu'organisation professionnelle, est de leur apporter des solutions pratiques et concrètes pour les aider à réduire leur impact énergétique. Ce partenariat avec EDF s'inscrit dans la continuité des actions engagées par l'UMIH pour accompagner les professionnels dans leur gestion quotidienne de leur entreprise. » précise Roland HEGUY, président confédéral de l'UMIH.



■ C S L M F ■

« Accompagner nos clients sur la maîtrise de leur consommation énergétique, mais aussi, les aider financièrement à réaliser leurs travaux visant à baisser leurs consommations est un des axes forts du plan d'actions EDF UMIH. Cette démarche contribue à diminuer le coût de l'investissement réalisé pour des travaux qui génèrent des économies d'énergie. Parallèlement, disposer de contrats d'énergie simples et transparents est une vraie attente des professionnels. C'est pourquoi nous leur proposons des Contrats Garantis avec des prix fixes sur 3 ans ou bien encore des contrats adaptés aux activités saisonnières. », complète Alexandre Penon-Vaudoyer, directeur marketing EDF Entreprises.



L'Union des Métiers et des Industries de l'Hôtellerie (UMIH) est l'organisation professionnelle N°1 du secteur de l'hôtellerie-restauration. Avec ses syndicats associés (GNC (Groupement national des chaînes), UMIH Prestige, SNRPO (Syndicat national de la restauration publique organisée), SNEG & Co (Syndicat National des entreprises gais), SNRTC (Syndicat national de la restauration thématique et commerciale) et CSLMF (Chambre Syndicale des Lieux Musicaux et Festifs nocturnes)), l'UMIH représente 77% des entreprises adhérentes à une organisation professionnelle. Depuis 70 ans, la confédération représente, défend et promeut les professionnels indépendants cafetiers, restaurateurs, hôteliers, ainsi que les acteurs du monde de la nuit. L'UMIH est présente et active sur tout le territoire avec plus de 2 000 élus et 400 collaborateurs répartis en plus de 100 fédérations départementales (outre-mer inclus).

Contacts Presse : Gaëlle MISSONIER – 06 45 29 70 84 – gaelle.missonier@umih.fr
Charlotte Le MONIET – 07 87 02 69 66 – charlotte.lemoniet@umih.fr